

Objet : Lettre de justification pour la bourse interuniversitaire offerte par le CICC

Le projet de doctorat envisagé repose sur la criminologie environnementale, plus particulièrement le *crime pattern theory* qui envisage que la compréhension de la sélection d'une scène de crime se traduit par l'environnement qui génère des signaux pouvant être perçus par de potentiels délinquants, leur permettant ainsi d'identifier des cibles ou des victimes potentielles (Brantingham, et Brantingham, 1993). C'est pourquoi l'analyse géographique de ce phénomène (*crime mapping*, p.ex. Rossmo, 2000) serait un aspect intéressant à étudier, de sorte qu'il serait possible de déterminer la zone de résidence possiblement habitée par l'incendiaire, en fonction de l'emplacement de ses crimes. La collecte de donnée serait effectuée à partir de dossiers d'enquête en matière de crime d'incendie, à la Sûreté du Québec. L'analyse de ces dossiers sera effectuée à partir d'une grille comportant des éléments sur l'incendiaire, la scène de crime, tout en précisant les informations situationnelles reliées au crime.

Le projet de recherche présenté s'inscrit dans l'axe II de la programmation de recherche du CICC, soit « Criminologie et acteurs de la justice », et plus précisément sous le thème de Police et science forensique. En effet, de par l'analyse géographique de l'emplacement des crimes d'incendie, en passant par l'identification des modes opératoires et motivations des incendiaires, ce projet de doctorat est relié directement au support à l'enquête policière, ainsi qu'à la prévention des incendies criminels. Les résultats issus des analyses statistiques, ainsi que du *crime mapping* représentent un apport relativement important quant aux connaissances actuelles à ce sujet, de même que pour les autorités policières. En effet, les résultats permettront de guider les enquêteurs dans la construction de profils géographiques d'incendiaires (p. ex. Canter et al., 2000 ; Rossmo, 2000), aspect encore très peu développé pour ce type de crime, particulièrement au Canada/Québec.

La décision d'opter pour une codirection est justifiable de par l'expertise des deux professeurs qui m'accompagneront tout au long de ce projet. En effet, Monsieur Rémi Boivin axe plusieurs de ces travaux de recherche sur l'analyse de la criminalité, alors que Madame Nadine Deslauriers-Varin travaille dans la lignée de la criminologie environnementale et la prévention de la criminalité. L'expertise de ces professeurs et chercheurs dans ces thèmes de recherche m'apparaît donc plus que bénéfique pour ma formation universitaire. De plus, le programme de Doctorat en Criminologie de l'Université de Montréal offre une formation solide et reconnue depuis déjà bien des années; ce qui m'a poussé à présenter ma candidature en tant que future étudiante au sein de ce programme (début des études en septembre prochain).

En espérant obtenir une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.